



Namur, le 14 décembre 2005

### Communiqué de presse

#### **« Pour le compost, contre les odeurs »**

#### **Le Ministre Lutgen reçoit les riverains des centres de compostage**

*Le Ministre wallon de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, Benoît Lutgen, a reçu ce mercredi une délégation de riverains des centres de compostage venue lui remettre un Cahier de revendications relatif aux nuisances pouvant être générées par ces installations et aux mesures susceptibles de les éviter.*

*Au terme d'un échange très constructif, le Ministre s'est engagé à analyser les problèmes dénoncés par les riverains et à y chercher des solutions en concertation avec toutes les parties concernées. Il a par ailleurs affirmé sa volonté de combler les lacunes de la réglementation actuellement en vigueur afin que les sites futurs soient soumis à des contraintes environnementales clairement définies.*

Face à la difficulté de faire entendre leur message par les autorités compétentes, les associations de riverains des centres de compostage, ont décidé, début 2005, de se regrouper afin d'agir en « fédération » citoyenne, responsable et constructive.

En collaboration avec Inter-Environnement Wallonie, ces associations ont recensé les nuisances (odeurs, charrois incessants...) des centres de compostage affectant le cadre et la qualité de vie des riverains. Elles ont étudié les législations en vigueur en Wallonie, en Flandre et dans les pays voisins afin de repérer les failles du système en place, les recours possibles et les solutions envisageables. En juin 2005, une « table ronde » leur a permis de synthétiser le travail de recherche effectué sur les aspects juridiques, techniques et sanitaires de la problématique.

Le cahier de revendications remis aujourd'hui au Ministre Lutgen (et dont vous trouverez un exemplaire en pièce jointe) constitue l'aboutissement de ce processus d'enquête, d'analyse et de réflexion.

S'il acte les doléances de riverains soumis depuis trop longtemps à des nuisances aussi insupportables qu'inacceptables, ce document propose aussi et surtout des solutions pour mettre un terme aux dites nuisances et pour éviter de reproduire lors de la création de nouvelles installations les erreurs ayant conduit à la dénonciation de celles déjà en place.

Inter-Environnement Wallonie et les associations de riverains tiennent à souligner l'attitude particulièrement ouverte et positive du Ministre Lutgen lors de la rencontre de ce jour. Par-delà la réception du cahier de revendications, celui-ci s'est en effet engagé sans équivoque à mettre en place une procédure de concertation visant à résoudre les problèmes en cours. Conscient des lacunes de la réglementation actuellement en vigueur, il s'est également prononcé en faveur d'une réforme permettant de soumettre les installations futures à des contraintes techniques et environnementales clairement définies.

#### **Contacts :**

- Véronique Paternostre, chargée de mission « Déchets » : 081.255.256 - 0477.495.434
- Pierre Titeux, attaché de presse : 081.255.280 - 0479.497.656